



European Network of Councils  
for the Judiciary (ENCJ)

Réseau européen des Conseils  
de la Justice (RECJ)

## **Allocution de Nuria Díaz Abad**

### **Présidente du RECJ**

#### **Assemblée générale, Paris, le 8 juin 2017**

Monsieur le Président de la Cour de cassation,

Monsieur le Procureur Général,

Très honorable Lord Chief of Justice d'Angleterre et du Pays de Galles,

Éminents invités,

Mesdames, Messieurs,

J'ai le grand plaisir de vous accueillir à Paris, pour cette Assemblée générale du Réseau européen des Conseils de la Justice. Permettez-moi d'abord d'exprimer ma gratitude envers le « Conseil supérieur de la magistrature » français pour l'organisation extraordinaire de cet événement.

Le thème que nous avons choisi pour cette Assemblée générale est la résilience de la Justice. Le RECJ a consacré de nombreuses années à analyser l'indépendance du pouvoir judiciaire en Europe. Dans nos rapports, nous avons développé une vision normative de l'indépendance et de l'obligation de rendre compte, et nous avons identifié des indicateurs permettant d'établir un cadre analytique apte à aider les Conseils de la Justice et d'autres organes judiciaires à améliorer le système judiciaire partout en Europe. Cette année, nous avons également développé certains indicateurs en matière de qualité de la Justice et nous avons étudié des modes alternatifs de résolution des litiges.

L'indépendance des systèmes judiciaires constitue un élément clé de l'État de droit. Le jour où l'Union européenne célébrait le 60<sup>e</sup> anniversaire de la signature du traité de Rome, le Bureau exécutif du RECJ a fait une déclaration publique pour rappeler que l'État de droit est au cœur même de l'Union européenne et constitue l'une des valeurs fondamentales sur lesquelles l'UE repose, à l'instar de la démocratie et des droits fondamentaux. Le maintien et la protection de l'État de droit relève de la responsabilité du pouvoir judiciaire et des autres pouvoirs étatiques. Le RECJ a appelé les États membres à respecter leurs juridictions équitables et impartiales, institutions clés d'un pouvoir judiciaire indépendant, et a souligné que la mise en œuvre effective de l'État de droit requiert des systèmes judiciaires indépendants et rendant des comptes.

Comme déjà annoncé l'année dernière dans notre déclaration de Varsovie, le RECJ a suivi de près les développements en Turquie et en Pologne, pour s'assurer du respect des principes fondamentaux à la base de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

En ce qui concerne la Turquie, nous avons poursuivi notre discussion avec le Conseil supérieur turc des juges et procureurs. Immédiatement après la tentative de coup d'État de juillet dernier, le Bureau exécutif a publié une déclaration pour condamner celle-ci, mais a aussi fait part de sa vive préoccupation en appelant les autorités turques au plein respect des principaux principes garantissant l'indépendance des juges ainsi que des principes en matière de traitement équitable. Depuis lors, nous avons suivi les développements en Turquie et en décembre de l'année dernière, l'Assemblée générale a décidé de suspendre le Conseil turc de sa qualité d'observateur au sein du RECJ, estimant que cette institution ne peut être considérée comme respectant les normes européennes s'appliquant aux Conseils de la Justice et qu'en plus, elle ne respecte pas les statuts du RECJ à l'heure actuelle et n'est plus indépendante des pouvoirs législatif et exécutif.

Dans le même temps, nous avons également suivi les développements Pologne, qui suscitaient des inquiétudes grandissantes. Le 30 janvier, le Bureau exécutif du RECJ a adopté un avis, à la demande du KRS polonais, concernant les projets de loi de réforme de cette institution. De plus, accompagné du Réseau des présidents des Cours suprêmes de l'UE ainsi que de l'Association des Conseils d'État et juridictions administratives suprêmes (ACA-Europe), le RECJ a participé, le 9 mars dernier, à une rencontre avec le premier vice-président de la Commission européenne, Monsieur Timmermans, afin d'analyser la situation du pouvoir judiciaire en Pologne. Le 26 avril dernier, nous avons publié une déclaration faisant part de nos vives inquiétudes quant aux développements en cours en Pologne et nous avons souligné que l'indépendance, la qualité et l'efficacité des systèmes judiciaires, ainsi que le respect de l'État de droit, constituent une exigence clé pour le maintien et l'amélioration de la confiance mutuelle entre autorités judiciaires au sein de l'UE, en tant que base de la reconnaissance mutuelle. À la suite des déclarations du Bureau, un grand nombre de nos Membres ont adopté des déclarations individuelles destinées à soutenir le pouvoir judiciaire en Pologne, et beaucoup d'entre eux ont fait part de leurs préoccupations à leur gouvernement.

L'Europe a besoin de juges indépendants, l'Europe a besoin de systèmes judiciaires résiliants, pouvant d'une part résister aux pressions extérieures, mais ayant d'autre part la capacité de s'adapter aux besoins changeants de la société. Lorsque nous examinons les résultats de nos rapports, qui seront présentés lors de l'Assemblée générale, nous nous dirons qu'il reste beaucoup de travail. Nous avons centré notre attention, pour les jours à venir, sur les pressions pouvant provenir des médias et des autres pouvoirs étatiques. Nous souhaitons également discuter de l'image de la Justice dans la société et de ce qui peut être fait pour renforcer la confiance du public envers la Justice. En particulier, nous avons l'intention d'aider les organes dirigeants du pouvoir judiciaire, partout en Europe, à établir des stratégies pour véhiculer une bonne image des juges et pour faire savoir à la société que les juges occupent un rôle clé dans la défense de la démocratie, des droits fondamentaux et de l'État de droit.

Je vous souhaite, à tous, des discussions fructueuses au cours des jours à venir !

Merci beaucoup de votre attention.



European Network of Councils  
for the Judiciary (ENCJ)

Réseau européen des Conseils  
de la Justice (RECJ)

## **Address Nuria Díaz Abad**

**President of the ENCJ**

**Paris, 8 June 2017**

**General Assembly**

Mr. President of the Court of Cassation,

Mr. General Prosecutor,

Very honourable Lord Chief of Justice of England and Wales,

Distinguished guests,

Ladies and men,

It is my great pleasure to welcome you to the General Assembly of the European Network of Councils for the Judiciary in Paris. Let me first express my gratitude to the French “Conseil Supérieur de la Magistrature” for the extraordinary organization of this event.

The issue we have chosen for this General Assembly is the resilience of Justice. ENCJ has devoted many years to analysing the independence of the Judiciary in Europe. In our reports, we have developed a normative vision of independence and accountability and have identified indicators to establish an analytical framework in order to help Councils for the Judiciary and other judicial governance bodies to improve the judicial systems all around Europe. This year we have also developed some indicators on quality of Justice and we have studied alternative dispute resolutions methods.

Independent judicial systems are a key element of the Rule of Law. On the day in which the European Union celebrated the 60<sup>th</sup> anniversary of the signing of the Treaty of Rome the Executive Board of the ENCJ made a public statement to reiterate that the Rule of Law is at the core of the European Union and that it is one of the fundamental values upon which the EU is founded, together with democracy and fundamental rights. To uphold and protect the Rule of Law is a responsibility for both the Judiciary and other State Powers. The ENCJ called on the Member States to respect fair and impartial courts, as the key

institutions of an independent Judiciary and underlined that for the effective implementation of the Rule of Law, independent and accountable justice systems are needed.

As already announced in our Warsaw Declaration last year the ENCJ has monitored the developments in Turkey and Poland to ensure that the core principles underlying the independence of the Judiciary were respected.

As regards Turkey, we continued our discussion with the Turkish High Council for Judges and Prosecutors. Immediately after the attempted coup last July the Executive Board issued a statement condemning it, but also expressing our grave concerns and calling to the Turkish authorities to fully respect the main principles that guarantee the independence of judges and the principles of due process of those judges affected. We have ever since followed the developments in Turkey and in December last year the General Assembly decided the suspension of the Turkish Council as an observer to ENCJ, considering it as an institution that cannot be seen to be in compliance with European Standards for Councils for the Judiciary and, therefore, that does not currently comply with the ENCJ Statutes and is no longer an institution which is independent of the executive and legislature.

At the same time, we have also followed the developments in Poland with growing concerns. On 30<sup>th</sup> January 2017 the ENCJ Executive Board adopted an opinion upon the request of the Polish KRS on the draft laws to reform this institution and, along with the Network of Presidents of the Supreme Courts of the EU and the Association of Councils of State and Supreme Administrative Jurisdictions (ACA-Europe), ENCJ participated in a meeting last 9<sup>th</sup> March with the First Vice-President of the European Commission, Mr. Timmermans, to analyse the situation of the Judiciary in Poland. Finally, we published last 26<sup>th</sup> April a statement expressing our grave concerns by the developments, which are taking place in Poland and pointing out that a key requirement for maintaining and enhancing mutual trust between judicial authorities in the EU, as a basis for mutual recognition, is the independence, quality and efficiency of the judicial systems and respect for the rule of law. Following the statements of the Board, a vast number of our Members have adopted individual statements to support the Judiciary in Poland and many of them have approached their Governments to express their concerns.

Europe needs independent judges, Europe needs resilient justice systems, that can withstand external pressure on the one hand, but that have the ability to adjust to the changing needs of society, on the other. If we look at the results of the reports that will be presented during the General Assembly, we will find out that there is still much work to do. We have focused our attention for these days on the pressure that may come from the media and from other State Powers. We also want to discuss the image of Justice Society has and what can be done to reinforce public confidence in Justice. We especially intend to help the bodies governing the Judiciary all around Europe to establish strategies to communicate a good image of judges and to let society know that judges play a key role in the defence of democracy, fundamental rights and the Rule of Law.

I wish all of you fruitful discussions during these days!

Thank you very much for your attention.